

# Comment transformer le vaccin en bien commun ?

Publié sur Ouest-France, le 20 mars 2021

S'appuyant sur l'Organisation mondiale de la santé qui considère le vaccin comme un bien commun, de nombreuses pétitions demandent que ce vaccin contre la Covid soit mis à disposition de l'ensemble de la population mondiale.

Cette position éthique peut concerner d'autres cas que ce vaccin. Tout d'abord, ses successeurs pour combattre l'évolution du virus et l'arrivée d'autres virus pandémiques. Ensuite, tout médicament coûteux mais indispensable qui, à l'instar de ce vaccin, ne doit pas être traité comme une marchandise. Tout humain à qui il est nécessaire doit en bénéficier.

Pour trouver de quelle manière transformer en bien commun tout traitement crucial comme le vaccin des Big Pharmas, il faut tenir compte de la façon dont ces médicaments sont créés.

## Un quasi-monopole de l'industrie du médicament

Pour tout problème sérieux de santé nous avons recours aux créations des Big Pharmas. Dix entreprises font 40% du marché mondial (les dix suivantes 25%). Chacune dispose de quelques produits créés avec lesquels elle détient un quasi-monopole durant les trente ans de validité de ses brevets, pour telle variété d'une pathologie. Délai employé pour en créer d'autres à diffuser grâce à un bon marketing.

Ainsi, autant que possible, toutes les maladies fréquentes et graves des pays riches sont traitées, variété par variété, à l'aide d'un produit d'une des Big Pharmas. Nous sommes dépendants d'eux comme nous le sommes des Gafas dans un autre domaine. Toutefois ici l'oligopole est plus étendu et dans les 20 premières sociétés, neuf sont des Etats-Unis, et trois de l'Union Européenne (plus Astra Zeneca, Britannico-Suédoise) dont la française Sanofi. Mais notons qu'elle est détenue à 60% par des étrangers et qu'elle a quatre-vingt-un sites industriels dans trente-six pays. C'est une industrie mondialisée, concentrée.

Dans cet oligopole règne une compétition féroce pour mettre au point et vendre des traitements à pouvoir de monopole. Cela conduisit dans le passé à des fusions-concentrations constitutives de ce groupe de Big Pharmas - ainsi Sanofi fusionna en 2004 avec l'Allemande Aventis-, et, depuis la révolution biogénique, à des rachats de start-ups à la pointe de l'innovation. Ces novateurs parfois devenus gros comme la Suisse Actelion fondée par un couple en 1997 et finalement vendue 30 milliards de \$ au n°1 mondial Johnson & Johnson en 2017. Les dix premières ont fait des rachats importants de compétences si ce n'est de start-ups entières au cours des cinq dernières années.

## Les Big Pharmas fonctionnent selon les exigences de leurs actionnaires

En fait le vaccin dit Pfizer a été mis au point par une petite firme Allemande Bio Ntech avec le soutien de la Banque européenne d'investissement. Ces Big Pharmas passent aussi de nombreux accords avec des universités dont elles co-financent des recherches, c'est le cas du vaccin d'Astra Zeneca en fait développé à l'université d'Oxford. Ces Big Pharmas consacrent

ainsi au total 20% de leur chiffre d'affaires en moyenne à la R&D.

Les résultats de ces Big Pharmas sont formidables. Leurs produits sont vendus à bon prix, achetés en fait collectivement par des assurances santé, publiques ou privées, et dégagent une forte rentabilité. Entre 2000 et 2018 alors que la croissance mondiale se fait au rythme de 3,3% par an, elles affichent un taux de rentabilité du 13,7%, presque le double des 7,7%, le taux moyen des 500 entreprises de l'indice Standard & Poor (étude publiée en 2020 par le journal de l'association médicale américaine).

Les Big Pharmas fonctionnent avec la logique et les exigences de leurs actionnaires. Le professeur Fred Ledley auteur de l'étude citée, concluait : il nous faut trouver un point d'équilibre entre le droit de chacun à la santé et la nécessité que des investisseurs continuent de financer ces entreprises technologiques pour qu'elles poursuivent la mise au point des traitements dont nous avons besoin. Dit autrement, il faut savoir comment passer d'une logique d'actionnaire à une logique du bien commun.

Marc Humbert, convivialiste, professeur émérite d'économie politique (Université de Rennes, Liris)